

28 DECEMBRE 1979.-

=====  
CD I34 entre BOIS D'ARCY et PLAISIR.-(78)

HEURE : 21 H 15.

Il est 21 H 15, sur le CD I34 entre BOIS D'ARCY et PLAISIR, quand le regard de M. JACTIN, qui rentre chez lui à PLAISIR, au volant de son véhicule, est attiré par une vive lueur à quelques dizaines de mètres au-dessus du sol, à la hauteur de la station total. Intrigué par cette lumière qui, manifestement n'est<sup>en</sup> rien comparable à celle d'une étoile, il se range sur le bas-côté pour mieux l'observer. Perplexe, il s'approche du gérant de la station service qui, lui aussi, avait, ainsi que sa femme, remarqué le phénomène.

Se saisissant d'une paire de jumelles, ils se mirent à observer la lumière. Elle provenait d'un objet ayant la forme d'un cigare entouré, à sa base, d'une sorte de liseré bleuté. De plus, à l'une des ses extrémités, un faisceau puissant comme peut l'être celui d'un projecteur semblait scruter les abords. La " chose " mystérieuse resta ainsi immobile et silencieuse pendant quarante cinq minutes environ; puis, tout à coup, le cigare émit un flash rutilant et s'éleva dans les airs. En une fraction de seconde, il avait disparu. Pendant les quarante cinq minutes, M. JACTIN pensa téléphoner à la gendarmerie pour faire part du phénomène, mais, comble de malchance, le téléphone de la station se trouvait alors en dérangement. Heureusement sept ou huit personnes ont été témoins du phénomène qui, on s'en doute, a suscité bon nombre de commentaires. Le cylindre de lumière se trouvait à une altitude estimée à 200 ou 300 mètres à la verticale d'un champ en bordure du CD I34. Un fait renforce les témoins dans leur certitude



qu'il ne pouvait s'agir d'une étoile : à un moment, un avion est apparu dans le ciel, se dirigeant sans doute vers GUYANCOURT ou VELIZY, et sa trajectoire a été masquée pendant quelques secondes par l'objet en question. De retour chez lui, M. JACTIN a hésité quelques temps avant d'aller faire part de ce qu'il avait vu à la gendarmerie communale.

" J'avais un peu peur que les gendarmes me prennent pour un dérangé et qu'ils me disent d'aller raconter mes histoires ailleurs " explique-t-il. Mais finalement, il se décida à y aller dans la journée du 3 Janvier et fort de sa bonne foi, fit une déposition en bonne et due forme.

Contrairement à ce qu'il craignait, son " histoire " fut prise en compte et enregistrée le plus officiellement et le plus sérieusement du monde par la Brigade de PLAISIR.

Pendant près de deux heures, il raconta ce qu'il avait vu, expliqua les circonstances et ébaucha l'esquisse d'un croquis. C'est là qu'il se sentit un peu " rassuré " puisqu'on lui apprit que, à la même date, le même phénomène avait été vu par plusieurs témoins, dont deux gendarmes, en SEINE et MARNE, dans le VAL D'OISE et dans l'OISE. (article signé Bruno Silvestre)

LES NOUVELLES DE VERSAILLES DU 9 JANVIER 1980.

ENVOI DE BERNARD DESTRUHAUT.